

la convention de stage

OBJET _____

La convention de stage a pour but de permettre aux candidats d'acquérir dans un atelier la maîtrise de la profession tout en suivant obligatoirement les cours organisés par le centre de formation.

CARACTERISTIQUES _____

- La convention de stage est conclue entre un maître de stage, un stagiaire et un Délégué à la tutelle.
- **Le stagiaire doit être occupé au moins 28 heures et au plus 39 heures par semaine, en ce compris les heures consacrées à la fréquentation des cours.**
- Le stagiaire perçoit une indemnité forfaitaire mensuelle.

DUREE _____

La durée de la convention est égale à celle de la formation (3 ans).

AVANTAGES POUR LE STAGIAIRE _____

- Le stagiaire se forme, sur le plan théorique et pratique, à l'exercice d'une profession indépendante.
- Il bénéficie d'une indemnité forfaitaire mensuelle.
- Il garde le statut d'étudiant (mutuelle, allocations familiales).

AVANTAGES POUR LE MAITRE DE STAGE _____

- L'indemnité à payer au stagiaire est déductible en frais généraux.
- Les charges sociales sont réduites.

la chapelle-atelier

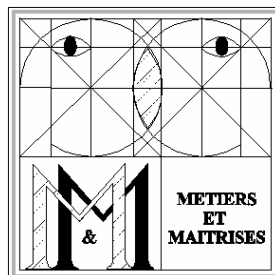
La chapelle-atelier accueille les candidats à une formation en conservation-restauration qui, en début de 1^{re} année, n'ont pu déjà conclure une convention de stage ou qui, en cours de formation, se trouvent momentanément privés de convention de stage.

Elle s'organise dans les ateliers spécialisés du centre de formation.

Les travaux regroupent des étudiants de 1^{re} et de 2^e année. Ils comportent **9 heures/semaine** réparties sur **3 demi-journées** et sont placés sous la **guidance d'un formateur**.

La chapelle est l'antichambre de la convention de stage et doit permettre de faciliter les contacts entre les candidats stagiaires et les professionnels en activité.

La chapelle est organisée sous réserve d'un nombre suffisant de candidats.



MÉTIER DU PATRIMOINE

Les formations en conservation-restauration du patrimoine mobilier sont organisées en collaboration avec
Métiers & Maitrises
Rue Charles Jaumotte, 7
1300 WAVRE (LIMAL)

**Chef
d'entreprise**

formatpme
formation pme namur / brabant wallon

Restaurateur de meubles

Formation de chef d'entreprise
Cycle de 3 ans
DIPLOME OFFICIEL HOMOLOGUE



Site de WAVRE

Rue Charles Jaumotte, 7

1300 WAVRE (Limal)

Tél : 010/41.95.82

Fax : 010/41.95.73

E-mail : wavre.patrimoine@ifapme.be

www.formatpme.be



objectifs et méthode de travail

Au cours de ces dernières décennies, suite aux progrès techniques, le métier d'ébéniste a fortement évolué. L'ébéniste créateur traditionnel qui désire perpétuer dans son travail le savoir-faire de ses prédécesseurs devient de plus en plus économiquement inadapté face à l'industrie du "prêt-à-meubler". Dans la conservation-restauration des meubles, ce savoir-faire garde toute sa valeur et se voit complété par la connaissance et la pratique de techniques modernes qui assurent le respect de l'œuvre originale. Dans un monde où l'"antique" est soumis aux pressions du marché, il s'agit d'initier au respect de ces pièces, témoins historiques, fonctionnels et esthétiques d'une culture, sans toutefois délaissier les préoccupations d'efficacité et de rentabilité, apanage de notre époque.

La formation se donne en alternance: entreprise/école. La pratique professionnelle s'acquiert principalement en stage chez un patron restaurateur. Le cours pratique d'atelier est destiné dans un premier temps à consolider les bases en ébénisterie au travers d'exercices dont l'objectif principal est la précision d'exécution et la compréhension du meuble. Ensuite, il aborde systématiquement et pratiquement tous les aspects de la conservation et de la restauration, de la structure à la finition. Par ailleurs, la formation théorique vise à acquérir des compétences en sciences, en histoire de l'art, en technologie des produits et matériaux, en méthodologie et en déontologie, de façon à appréhender l'importance de l'interdisciplinarité.

C'est aussi le lieu d'échange à propos des expériences vécues en stage. C'est l'endroit où l'on peut prendre le temps de travailler hors contrainte économique tout en évaluant et chiffrant sa rentabilité au travers de dossiers consacrés aux travaux réalisés.

conditions d'admission

1. Avoir satisfait à l'obligation scolaire
2. Etre titulaire
 - soit d'un certificat d'enseignement secondaire inférieur (y compris professionnel si antérieur à 1998) ou d'un certificat d'apprentissage;
 - soit d'un certificat du second degré de l'enseignement général, technique ou artistique;
 - soit d'un certificat du troisième degré de l'enseignement professionnel et avoir obtenu la qualification de 6^e année;
 - soit être titulaire d'un registre de commerce au moment de l'inscription.
3. Se soumettre à une **épreuve de sélection** organisée par le Centre et portant sur les acquis antérieurs en rapport avec la formation choisie, la culture générale et la motivation (le nombre de candidats admis en 1^{re} année est limité).
4. S'engager à rechercher un **stage** complémentaire aux cours chez un professionnel formateur ou, dans l'attente de la conclusion du stage, effectuer des travaux pratiques d'application dans la **chappelle-atelier** organisée par le Centre.
5. Etre disposé à acquérir l'outillage personnel de base.
6. Etre disponible pour participer, en cours d'année, à un certain nombre d'activités imposées, conférences, visites de musées, travaux en bibliothèque...

programme

BRANCHES	1 ^{re}	2 ^e	3 ^e
1. Cours professionnels spécifiques			
Histoire du mobilier et de ses techniques	32	32	32
Technologie	32	32	32
Atelier	96	80	176
Dessin technique et ornemental	32	32	
Sciences appliquées		16	16
2. Cours communs aux sections: conservation-restauration			
Histoire de l'art	32	32	
Facteurs physiques, chimiques et biologiques liés à la conservation- restauration	34		
Déontologie		16	
Méthodologie de la rédaction I		6	
Photographie	12		
Informatique	12	12	
Méthodologie de la rédaction II		12	
3. Gestion			
Gestion	62	34	
Droit et assurances		40	
4. Chappelle-atelier			
	288	288	

A l'issue des 3 années de cours et de stages, un **travail de fin d'études** présenté devant **jury** donne accès au diplôme.

modalités pratiques

HORAIRES

- Début des cours: 2^e ou 3^e semaine de septembre
- Fin des cours: 2^e ou 3^e semaine de juin (respect des congés scolaires)
- Entretien de motivation : fin août - début septembre

1 ^{re} année	Mardi de 9h à 16h Vendredi de 9h à 12h30 12 soirées réparties sur l'année
2 ^e année	Jeudi de 9h à 16h Vendredi de 9h à 12h30 12 soirées réparties sur l'année
3 ^e année	Lundi de 9h à 17h
Stage le reste de la semaine ➡ disponibilité temps plein	
En complément pour les non-stagiaires Chappelle-atelier : 3 demi-journées par semaine	

Les horaires sont mentionnés à titre indicatif et peuvent subir des aménagements d'une année à l'autre.

DROIT D'INSCRIPTION

275 € par an.



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

FormatPME

7, rue Charles Jaumotte
1300 WAVRE (LIMAL)

Tél : 010/41.95.82 - Fax : 010/41.95.73
wavre.patrimoine@ifapme.be